

RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1963 B 00088

Numéro SIREN : 063 200 885

Nom ou dénomination : Baker Tilly STREGO

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2024 sous le numéro de dépôt 1780

Baker Tilly STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 10 519 047 euros
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS
063200885 RCS ANGERS

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITÉ DE DIRECTION
DU 31 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente et un janvier,
A l'issue de la tenue de l'assemblée générale mixte,

Les membres du Comité de direction de la société Baker Tilly STREGO se sont réunis au au Centre des Congrès « Jean Monnier », 33 boulevard Carnot, 49100 ANGERS.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ◆ Monsieur Samuel RONFLE
- ◆ Madame Laure MOUNIER
- ◆ Monsieur Gilles CAMPHORT
- ◆ Madame Halima ESSKALI
- ◆ Monsieur Ludovic GRIVEAU
- ◆ Monsieur Laurent RIVAULT

Le Comité de direction, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur Samuel RONFLE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Gilles CAMPHORT remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Comité de direction adopte ce procès-verbal.

Le Président de séance rappelle que le Comité de direction est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen mandats Directeurs Généraux,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

EXPOSE

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Mixte réunie ce jour a confirmé sa nomination en tant que nouveau Président.

Le Président rappelle que Monsieur Thierry CROISEY était assisté de deux directeurs généraux, en la personne de Monsieur Philippe ORAIN et lui-même, et ce conformément aux dispositions de l'article 15.3. des statuts.

EXAMEN DES MANDATS DES DIRECTEURS GENERAUX

Monsieur Philippe ORAIN, ayant fait valoir ses droits à la retraite, a démissionné de son mandat de directeur général à effet de la présente assemblée générale mixte du 31 janvier 2024.

Monsieur Samuel RONFLE étant appelé aux fonctions de Président, son mandat de directeur général est devenu caduc.

Sur proposition du nouveau Président, et ce conformément aux dispositions de l'article 15.3. des statuts, les membres du comité de direction décident à l'unanimité, de prendre acte de la démission de Monsieur Philippe ORAIN et de ne pas procéder à son remplacement.

Le Comité de direction remercie vivement et chaleureusement Monsieur Philippe ORAIN de son action pendant sa mandature.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Comité de direction au moins.

Samuel RONFLE
Président

DocuSigned by:

SAMUEL RONFLE

4C7D60000B99465...

Gilles CAMPHORT
Membre du Comité de direction

DocuSigned by:

CAMPHORT Gilles

D1470A28F1634D7...